

Bienvenue
Benvenuto
Welcome
Willkommen
پخیر
መርከብ
خوش آمدید

Journal d'échange et d'informations sur les luttes des migrant-es

مرحبا

#5

1^{er} mai 2016

Campements de migrant-e-s: de la visibilité politique dépend le déblocage des hébergements



Campement de la rue Pajol, juillet 2015

Depuis un an et demi, plusieurs milliers de migrant-e-s, réfugié-e-s et sans-papiers, ont établi des campements collectifs à Paris parce qu'ils et elles étaient à la rue et que les autorités françaises (État et mairie de Paris) ne faisaient rien pour les accueillir.

Plusieurs campements successifs se sont ainsi établis autour du métro La Chapelle (ligne 2), rue Pajol, rue d'Aubervilliers (Jardin d'Éole) ou square Jessaint. Un campement a aussi eu lieu devant la mairie du 18^e arrondissement (métro Jules-Joffrin, ligne 12) et brièvement devant la mairie centrale de Paris (métro Hôtel-de-Ville, ligne 1). Cet automne, plusieurs campements se sont succédé sur la place de la République avant l'installation, récemment d'un premier campement autour du métro Stalingrad (ligne 2) suivi d'un deuxième, puis d'un troisième. Ces campements, qui permettent aux migrant-e-s de se regrouper, s'entraider et organiser la survie à la rue, ont duré plus ou moins longtemps, de quelques jours à quelques semaines. De début août à fin octobre 2015, un lycée désaffecté a été occupé par des centaines de migrant-e-s à côté du métro Place-des-Fêtes (ligne 11).

Le premier gros campement, établi entre la Chapelle et Barbès à l'automne 2014, a duré plus de six mois sans qu'aucune réponse n'ait été apportée aux migrant-e-s: plusieurs personnes sont mortes, de froid ou de maladie. Tant que les migrant-e-s à la rue étaient transparent-e-s, la politique adoptée par les autorités a été de laisser pourrir la situation et des migrant-e-s mourir dans la plus totale indifférence. Mais se regrouper permet aussi d'obtenir une visibilité qui peut devenir gênante pour les autorités, et les contraindre à concéder des places dans des centres d'hébergement d'urgence. L'expulsion du campement le 2 juin 2015 a constitué une vaste opération de dispersion des migrants avec des attributions arbitraires de places d'hébergement et pour seulement quelques jours. Très médiatisée, elle a aussi été à l'origine du développement du soutien des habitant-e-s des quartiers et de personnes solidaires appartenant ou pas à des associations.

Plus que la simple existence physique des campements, c'est leur visibilité politique qui accentue la rapidité avec laquelle des places d'hébergement d'urgence sont débloquentes. Ainsi, en juin, ce n'est qu'après plusieurs manifestations et après l'occupation d'un bâtiment, l'ancienne caserne de pompiers de Louis-Blanc, pour pouvoir s'y installer, que des places dans des centres d'hébergement ont été sorties du chapeau de la mairie de Paris et de la préfecture pour les migrant-e-s qui participaient à cette action. En revanche, pour le campement du quai d'Austerlitz, beaucoup moins visible et plus « sage », le déblocage de places d'hébergements a pris plusieurs mois.

Devant la visibilité importante des migrant-e-s et la forte mobilisation de personnes solidaires, les autorités (État et mairie) ont ensuite adopté une stratégie plus agressive pour empêcher toute installation de nouveau campement, employant systématiquement la force et l'envoi de la police pour tenter de disperser les migrant-e-s, les isolant encore davantage. Mais la détermination des migrant-e-s à rester ensemble quand ils et elles sont assez nombreux et le soutien de la population environnante ont obligé les autorités à laisser s'installer les campements qui ont rapidement grandi avec des arrivées chaque jour. Cela ne s'est pas toujours fait du premier coup, il a parfois fallu revenir à plusieurs reprises à un même endroit, après des évacuations avec usage de la force par la police, des rafles de migrant-e-s embarqué-e-s au commissariat avant d'être relâché-e-s. Mais les migrant-e-s ont tenu bon et sont revenu-e-s soir après soir, mobilisant autour d'elles-eux des personnes solidaires, jusqu'à ce qu'ils et elles obtiennent, grâce au rapport de force créé, la possibilité de s'installer.

Les campements ne sont en aucun cas une solution pour les migrant-e-s, un lieu où ils peuvent effectuer leurs démarches en bénéficiant d'une aide matérielle. Les conditions de vie y sont catastrophiques. Ce sont avant tout des espaces permettant par la visibilité obtenue d'accéder à des hébergements. Chacun des campements cités ici a finalement été évacué avec l'attribution de places dans des centres d'hébergement à tout-e-s les migrant-e-s présent-e-s sur le campement au moment de l'évacuation. Pour gagner cela, les migrant-e-s n'ont pas seulement attendu. Sur plusieurs campements, ils et elles ont rédigé des communiqués publics, mis des banderoles, organisé des manifestations, des fêtes publiques, des rassemblements, chacune de ces actions permettant à la fois une parole et une visibilité politiques. Aucune de ces victoires n'aurait pu être obtenue sans la détermination des migrant-e-s eux et elles-mêmes. Leur volonté d'exiger le respect de leurs droits a provoqué une solidarité et entraîné le soutien d'une partie de la population.



Occupation d'une caserne de pompiers vide le 11 juin 2015



Manifestation République-Barbès le 9 juillet 2015



Occupation d'un lycée désaffecté du 31 juillet au 23 octobre 2015

Ce combat continue. Parce qu'en France comme ailleurs en Europe, si on n'a pas de papiers et pas d'argent on ne peut pas se soigner, pas se loger correctement, pas se déplacer. On peut juste être exploité-e, qui par un patron, qui par un souteneur. Et parce qu'une fois hébergé-e dans des centres, la galère n'est pas finie : la lutte continue pour avoir des papiers, un logement stable, pouvoir travailler sans être trop exploité-e, faire venir sa famille ou aller dans un autre pays si tel est son choix. Parce qu'il y a toujours des personnes à la rue, migrantes ou non. Parce qu'à chaque fois que des campements ont été évacués avec des places d'hébergement à la clé, des dizaines de migrant-e-s s'étant absenté-e-s ne serait-ce qu'un instant sont resté-e-s sur le carreau, et ont été rejoint-e-s par de nouveaux arrivants, sans autre solution que de créer un nouveau campement.



25 juillet, manifestation Bastille-République, à l'occasion du week-end de solidarité contre les frontières (Vintimille, route des Balkans...)



Samedi 24 octobre, le lendemain de l'expulsion du lycée Jean-Quarré, manifestation internationale contre les frontières.

Témoignages de migrants du 3^e campement de Stalingrad



Photo: 2e campement de Stalingrad
mars 2016

Le pays du mythe de la liberté

L'Europe, terre des libertés et des droits de l'homme, l'un des plus gros mensonges sur Terre. Pourtant je pensais que tous ces récits qui encensaient l'Europe étaient réels. Mais en fait tout est mensonge.

À peine arrivé en Italie, j'ai découvert l'amère réalité. Nous avons été accueillis par la police italienne qui utilisait la force et la violence sans nous porter assistance alors que nous en avons besoin.

On nous a emmenés en Sicile et nous avons été retenus toute une journée. Ensuite ils ont pris nos empreintes de force. Lorsque nous avons refusé de les donner, ils nous ont battus et nous ont envoyé des décharges électriques sur les mains au point d'en perdre connaissance.

En Italie il n'y a pas d'humanité ni de liberté.

Nous sommes passés par de grandes difficultés. On a mis une semaine pour arriver en France.

En France également ce sont les mêmes difficultés, on ne se préoccupe pas de nous, la police ne nous indique pas vers où nous orienter pour qu'on puisse demander de l'aide. La vie est pénible.

Dormir dans les rues, sous la pluie et dans le froid. Nous avons fui nos pays à cause des problèmes sécuritaires qui y régnaient mais en Europe il n'y a pas de sécurité non plus.

Nous sommes venus en Europe pour la sécurité, la paix et une vie meilleure mais nous avons fui une condition amère pour trouver des conditions plus amères encore. Une vie engluée dans le brouillard. Il n'y a pas d'espoir, il n'y a pas de droits de l'homme. Où aller ?

Le mieux serait de mourir dans nos pays plutôt que mourir dans le pays du mythe de la liberté. »

Cela fait plus de trois ans que j'ai quitté l'Afghanistan. J'ai mis vingt jours depuis l'Afghanistan pour arriver en Bulgarie. Je suis passé par le Pakistan, puis en Iran (par le Baloutchistan, qui est une région très dangereuse à cause des talibans).

En Bulgarie, j'ai été emprisonné pendant trois mois et demi dans un centre de rétention pour migrants, où la police m'a volé mon argent et frappé. J'ai vu la police frapper aussi d'autres migrants. Dans la prison, il n'y a pas à manger. Des personnes vont acheter la nourriture à l'extérieur et la revendent aux détenus. Les magasins sont tenus par le personnel de la prison.

Après la Bulgarie, je suis passé en Serbie, en Hongrie, en Autriche et enfin en France. En tout cela a pris huit mois. Je vis en France depuis vingt mois dans les parcs et les rues. Je n'ai pas de papiers ni de maison. J'ai fait mon entretien à l'Ofpra il y a deux mois, mais je n'ai toujours pas de réponse.

Le gouvernement français devrait lutter contre ceux à cause de qui nous sommes en France. Dans mon village, proche de la frontière avec le Pakistan, il y a des attaques et des bombardements tous les jours, du gouvernement pakistanais, des talibans et de Daech. Nos maisons et nos écoles sont détruites.

Ma famille a été tuée en Afghanistan. Aujourd'hui, je voudrais juste avoir une vie tranquille en France. »



Je m'appelle Imed, j'ai 21 ans, je suis libyen. Je ne supportais plus de vivre dans mon pays car la situation était extrêmement difficile. Mon pays n'est plus ce qu'il était, il s'est déchiré. Des milliers de personnes se retrouvent à la rue. Il y a 1200 milices et deux gouvernements.

Je ne supportais plus de vivre dans un pays sous le joug des milices et des organisations terroristes qui assassinent et kidnappent le peuple libyen au nom de la religion. Cela est regrettable mais nous vivons depuis très longtemps dans une société régie par des règles tribales.

Moi je veux vivre en tant que citoyen sans être militaire, milicien ou embrigadé de force, comme dans les pays normaux. Je veux pouvoir étudier. Je veux réaliser mes rêves, m'épanouir, vivre normalement.

Ce récit, si les ministres et les milices de mon pays découvraient que c'est le mien, s'ils m'attrapaient, ils me condamneraient à mort sans hésitation, sans autre forme de procès, et me brûleraient vif.

Ma mère a vu ses frères mourir, elle est morte d'une crise cardiaque suite à cela.

Dans la région où j'habite, il y a deux milices différentes qui sont à ma recherche, mort ou vif.

J'ai dû prendre la décision de traverser la mer. J'ai fait la traversée sur un rafiote de 12 mètres sur lequel se trouvaient 550 réfugiés (Érythréens, Somaliens, femmes, enfants, bébés...). La traversée a été un enfer. J'en ai souffert personnellement, mais j'ai été surtout traumatisé par la vision de ces enfants en détresse. J'en ai vu certains mourir. La traversée a duré quatorze heures. À la moitié, nous avons aperçu un hélicoptère de l'armée italienne. Ils ont prévenu des vaisseaux de la marine. Lorsque nous nous sommes approchés de la terre ferme, les autorités italiennes nous attendaient. Nous sommes restés cinq jours en Italie. Nous y avons été accueillis chaleureusement, contrairement à la France.

Avec nous il y avait deux Tunisiens qui se sont fait expulser directement. Moi comme je suis libyen ils m'ont laissé passer. J'ai dit que je voulais aller en France. J'ai pris le train pour rejoindre le pays que je rêvais de visiter depuis ma tendre enfance. Mais en réalité cela a été un choc de me retrouver complètement démuné sous la pluie, dans le froid et la faim au cœur de la « Ville Lumière ». Je suis malade et mon état de santé n'est pas compatible avec la souffrance et la misère des campements de rue.

J'attends du gouvernement qu'il daigne regarder notre situation. Par exemple nous les Libyens nous ne sommes pas nombreux. Et je pose la question : où sont les 25 % du pétrole que les Français prennent en Libye, et où se trouve Nicolas Sarkozy ?

C'est bien au gouvernement français de prendre la responsabilité des réfugiés qui ont fui la guerre en Libye. »



Je m'appelle Hassan, je viens d'Érythrée : j'ai eu des problèmes dans mon pays. Il y a de la ségrégation en fonction de la religion des personnes et beaucoup, dont moi, ont souffert de cela. Je suis orphelin et j'ai décidé de quitter l'Érythrée pour aller au Soudan où je suis resté longtemps. J'étais seul.

Mais la réalité au Soudan ne m'intéressait pas : il y avait beaucoup de problèmes. J'ai donc décidé de partir en Libye. Malheureusement il n'y a pas de gouvernement en Libye et le champ libre était laissé à des bandes de malfaiteurs. J'ai donc décidé de venir sur le continent européen en traversant la mer Méditerranée parce que je pensais y trouver des droits et la liberté.

La traversée a pris sept jours. Je suis arrivé en Italie et je suis devenu comme un enfant de la rue.

J'ai dormi à la rue, j'ai eu froid sous une pluie quotidienne et je n'avais pas idée de l'endroit où j'étais. Après cela, j'ai réussi à arriver à Vintimille. Je voulais venir en France mais le problème est que les policiers italiens m'ont maltraité et frappé. J'ai réessayé une deuxième fois et la situation s'est répétée. Je ne savais pas où je devais aller et où je pourrais trouver à manger et un endroit pour dormir.

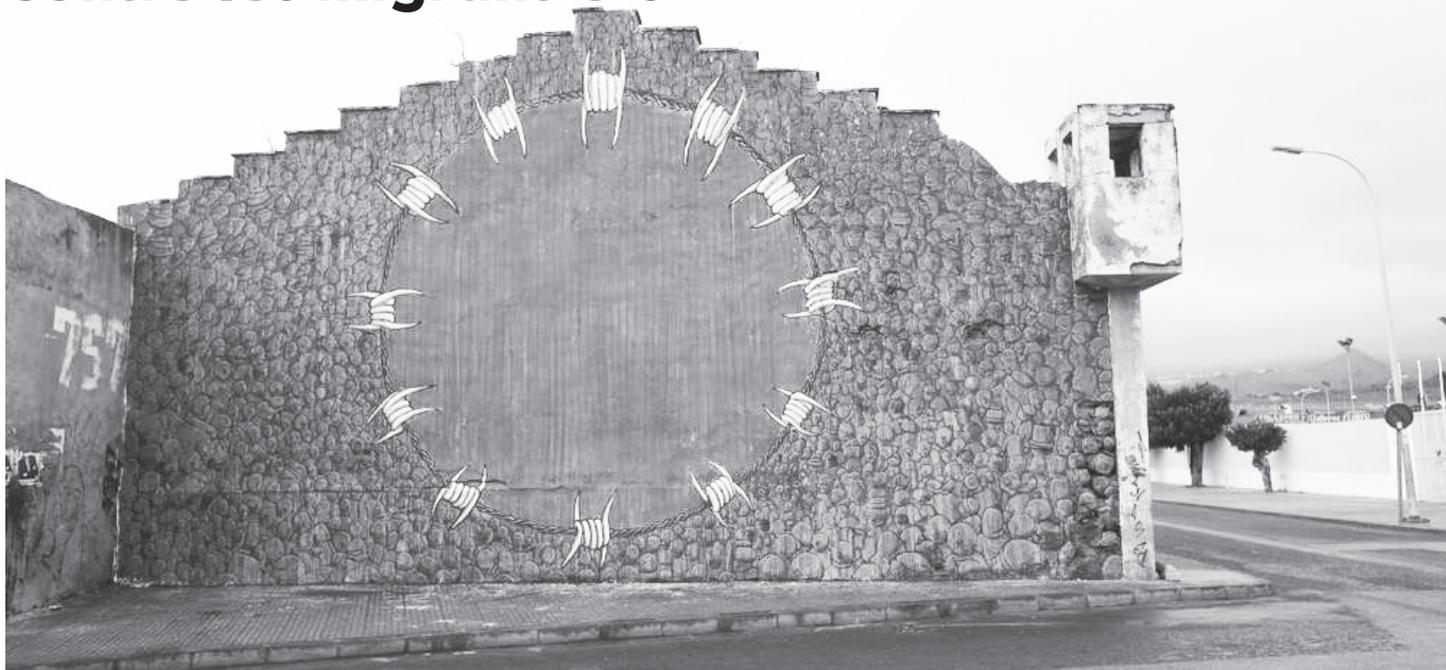
Une fois, cela a fonctionné : j'ai réussi à passer la frontière et à arriver à Paris.

Le gouvernement français ne s'occupe pas de nous : là aussi, la même situation se reproduit. Je ne sais pas où dormir, comment trouver à manger.

Personne n'aide à améliorer la situation et le gouvernement français ne protège pas les réfugiés du froid et de la faim. Il ne nous donne pas les moyens d'être dans une situation saine et sauve.

Quand je suis venu ici, je pensais quitter un pays où j'étais en danger de mort et arriver dans un pays où le gouvernement m'aiderait. Depuis, je n'ai reçu aucune aide de la part du gouvernement français, ni aucune protection. »

Ne laissons pas les États mener leur guerre contre les migrant-e-s



À Paris, comme à Calais ou aux frontières de l'Europe, les politiques menées par les autorités visent à empêcher le plus de migrant-e-s possible de circuler et de s'installer là où ils/elles le souhaitent dans un pays de l'Union européenne. Les lois sont pour la plupart défavorables aux migrant-e-s et les pratiques n'ont qu'un seul but : dissuader le plus grand nombre de venir et convaincre celles et ceux qui sont déjà là de repartir, dans une telle configuration, un arsenal législatif de plus en plus coercitif se met en place contre les étrangers et les étrangères. Les quelques lois supposées les protéger ne sont pas respectées ou alors seulement au terme de procédures difficilement accessibles et méconnues de la plupart d'entre nous, migrant-e-s ou non migrant-e-s.

La politique européenne n'a en effet pour objectif que d'empêcher le maximum de migrant-e-s d'arriver en Europe

Les politiques menées aux frontières européennes montrent que, contrairement à ce qui est prévu dans les conventions internationales sur la protection des réfugié-e-s, tout est mis en place pour refuser, directement ou indirectement, le droit d'asile au plus grand nombre de personnes fuyant leurs pays. Les déclarations de l'Union européenne ont toujours été dans ce sens : il est nécessaire de trier les réfugié-e-s, et de renvoyer dans leur pays celles et ceux qui ne correspondent pas aux « critères ». Mais comment cela fonctionne-t-il ?

La politique européenne commune en matière d'asile, d'immigration et de contrôle des frontières extérieures vise en particulier à assurer le contrôle des personnes et la surveillance du franchissement des frontières extérieures. Dans les faits, elle met en place une série de dispositifs aux frontières afin d'empêcher le plus possible de réfugié-e-s d'entrer sur le territoire européen : le renforcement et la militarisation des contrôles en Méditerranée, ainsi que la mise en place de centres de tri (hot spots), transformés depuis peu en centres de détention ; les fermetures successives des fron-

tières sur la route des Balkans ; la signature d'accords de réadmission négociés avec les États que quittent ou traversent les demandeurs-euses d'asile, et vers lesquels ils et elles peuvent être expulsé-e-s ; le durcissement des politiques de retour à l'égard des migrant-e-s dit-e-s « économiques » ou de ceux et celles venant de pays considérés comme « sûrs », en sont des exemples parmi de nombreux autres.

Ces mesures n'ont aucun caractère dissuasif, puisque les raisons poussant les personnes fuir leurs pays existent toujours, mais elles augmentent considérablement les risques qu'elles courent lors de leur parcours pour rejoindre l'Europe. En 2015, plus de 5 000 migrant-e-s sont mort-e-s en Méditerranée. Les migrant-e-s font également l'objet d'une répression forte et permanente de la part des agents des États aux frontières et d'attaques de milices privées ; le contrôle accru des routes favorise le recours et la dépendance aux passeurs (contre qui l'Europe affirme pourtant vouloir lutter), la confiscation des biens des migrant-e-s dans certains pays pour financer leur séjour le temps la procédure fragilise également les possibilités matérielles futures d'installation des migrant-e-s. Là encore, la liste est loin d'être exhaustive !

La France ne respecte pas les dispositions prévues par la loi

Les difficultés rencontrées par les migrant-e-s ne s'arrêtent pas une fois qu'ils ont atteint le pays dans lequel ils souhaitent déposer une demande d'asile. En France, malgré les déclarations de l'État sur l'accueil des réfugié-e-s, tout est mis en place pour maintenir les migrant-e-s dans des situations de dénuement et d'isolement, sans protection ni statut administratif.

Les délais pour déposer une demande d'asile sont de plusieurs mois alors qu'ils devraient être de quelques jours, quelques semaines au plus. Pendant toute cette période d'attente, les personnes n'ont droit à aucune des aides dont ils devraient bénéficier si les dispositions prévues par la loi étaient respectées (hébergement, allocation d'attente, aide médicale...). Une fois la demande faite, il faut encore attendre de longs mois pour avoir un entretien puis une réponse. Alors que la loi prévoit un logement pour les demandeurs d'asile, le plus souvent, aucun hébergement ne leur est proposé, les condamnant à rester à la rue pendant toute la durée d'examen de leur demande. À la répression administrative s'ajoute alors la répression policière, avec le risque du renvoi, la menace du centre de rétention administrative, La France n'hésitant plus à expulser vers les pays en proie à la guerre civile (Afghanistan, Soudan...).

Des migrant-e-s témoignent aussi des inégalités dans la prise en charge à l'Ofpra, et d'un arbitraire lors de l'entretien (dans la durée, les questions posées) : « L'Ofpra part du présupposé que les migrant-e-s sont des menteurs. Même quand le récit est vrai, la protection peut être refusée car les informations données n'étaient pas celles "attendues" par les agents Ofpra. »

Au bout du compte, seul un-e demandeur-euse d'asile sur quatre obtiendra effectivement un statut de réfugié-e. Les autres deviendront des migrant-e-s en situation irrégulière, sans papiers ni droits, avec

des difficultés pour se loger ou trouver du travail... et constamment menacé-e-s d'expulsion.

À Paris particulièrement

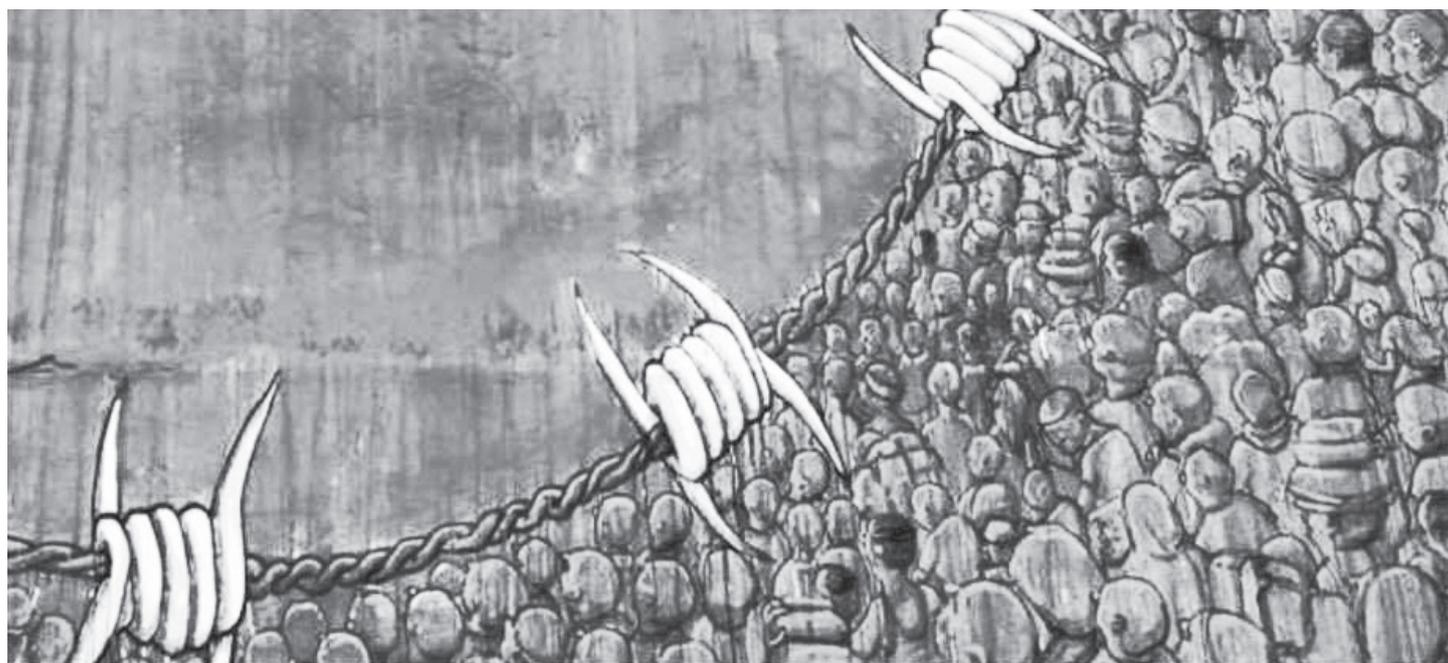
Ce que nous observons à Paris depuis dix mois, c'est le fossé énorme qui existe entre les déclarations officielles de l'État et de la mairie, et la réalité de ce que vivent les personnes concernées.

Si certains et certaines ont pu être hébergé-e-s, ce sont des victoires obtenues grâce à la lutte, et à la visibilité, permises par la solidarité matérielle directe et par les prises de position dans l'espace public (diffusion de tracts, banderoles, manifestations, discussions avec les voisin-e-s, apparitions dans les médias...).

Mais hébergement ne signifie pas toujours prise en charge : une petite partie des centres offrent des conditions correctes, mais de nombreuses personnes ont été placées dans des centres ou des hôtels au milieu de nulle part (à Châtenay-Malabry, Aulnay-sous-Bois...), sans nourriture et sans aucun suivi administratif. Dans beaucoup d'autres centres, des migrant-e-s ont dû se mobiliser pour que les droits les plus fondamentaux (droit à de la nourriture, à un espace correct pour dormir, à ne pas se faire humilier...) soient appliqués.

Enfin, ces dernières semaines, l'État a été condamné au tribunal administratif pour non-respect des délais de rendez-vous de demande d'asile grâce à des recours collectifs : la nouvelle loi prévoit qu'ils doivent être de trois jours, alors que les personnes doivent actuellement attendre quatre mois... Même la juridiction d'État reconnaît que la préfecture n'applique pas la loi !

Tout cela montre que le gouvernement et les administrations n'ont aucun intérêt à apporter une solution politique, et bafouent le plus souvent ce que la loi prévoit, en excluant les gens et en les maintenant dans des conditions de vie inhumaines. Sans lutte et sans opposition, ils continueront à le faire !



Détail du graffiti de Banksy sur un mur de Barcelone, Espagne, septembre 2015

Sur les événements politiques et sociaux qui se déroulent actuellement en France

Un mouvement social commence en France, pour protester contre la loi sur le travail que l'État veut mettre en place. Si elle passe, la loi El Khomri aggravera encore la situation, déjà précaire, de tous les travailleurs, avec ou sans papiers.

La situation actuelle des travailleurs en France

En France aussi, la situation des travailleuses et travailleurs est difficile. Il y a beaucoup de chômage, des contrats précaires (employés à temps partiel, ou bien intérimaires, employés à la semaine ou à la journée sans être sûrs d'être repris). Il est difficile de se loger, de payer ses factures, de se soigner correctement, de se nourrir... La situation est encore plus difficile pour les travailleurs immigrés avec ou sans papiers.

Il existe un Code du travail qui protège les salariés mais aussi les personnes non déclarées (comme les sans-papiers, même si pour eux c'est plus compliqué). Ce Code du travail est le résultat des victoires des luttes ouvrières menées depuis le XIXe siècle, et les droits que l'État et le patronat ont accordés aux travailleurs ont été arrachés dans un rapport de force, par des grèves, parfois très longues, des manifestations...

Le droit du travail impose les conditions minimales de travail : un patron ne peut pas licencier comme il veut, les horaires, les pauses et le travail de nuit sont réglementés, le travail des enfants est interdit, la santé et la sécurité des travailleurs doivent être protégées.

Tout cela, c'est dans la loi, et elle n'est déjà pas toujours respectée !

L'emploi des sans-papiers permet de faire baisser les salaires

Pour contourner ce droit du travail, les patrons emploient au noir, c'est-à-dire sans déclarer. Employer un sans-papiers permet au patron de faire beaucoup d'économies (il ne le déclare pas donc ne paye pas de charges et d'impôts) et il peut toujours lui faire peur en menaçant de le licencier ou de le dénoncer ! Beaucoup de sans-papiers sont donc moins bien payés, travaillent plus et dans des conditions dégradées car ils ne peuvent pas se défendre.

Pourquoi l'État ferme-t-il les frontières ? Pourquoi l'État français ne régularise-t-il pas les sans-papiers en France ? Il peut ainsi maintenir les travailleurs sans-papiers dans une situation les forçant à travailler dans n'importe quelles conditions, sans possibilité de se défendre. Maintenir les migrants dans la misère, cela permet de leur faire peur et de les transformer en travailleurs dociles parce que toujours menacés. Cela permet aussi à l'État et aux patrons de créer une concurrence entre les travailleurs avec papiers et les

travailleurs sans-papiers, de les diviser et d'entretenir un climat de peur (peur de l'étranger qui vole le travail), qui mène à la dégradation des conditions de travail de tous.

La nouvelle loi va aggraver la situation de tous

Le Code du travail protège tous les travailleurs : c'est une base minimale qui s'applique partout au niveau national. Si la loi El Khomri est votée, cela ne le sera plus. Au niveau des entreprises, les conditions de travail se dégraderont, le temps de travail pourra aller jusqu'à 60 heures par semaine et 12 heures par jour et les employés seront obligés d'accepter. Cela, car les licenciements seront possibles sur simple décision du patron, sans protection des salariés.

C'est pour les personnes les plus précaires (femmes, travailleurs sans papiers) que les reculs vont être les plus importants, en particulier quand il s'agit de se défendre face à son patron. Faire valoir ses droits est déjà difficile, cela le sera encore plus avec la loi. Attaquer son patron aux prud'hommes (le tribunal qui gère les conflits du travail) est déjà très difficile, ce sera encore moins possible. La loi touche tous les travailleurs. Les plus précaires qui travaillent dans des conditions déjà très difficiles vont être encore plus mis sous pression. La frontière entre travailleurs déclarés et travailleurs au noir va être de plus en plus mince.

Des moyens de se défendre : faire la grève et manifester !

Les protections générales ont été obtenues à la suite de mouvements sociaux. Des mouvements de travailleurs sans papiers, en France, luttent pour les papiers, mais aussi contre les conditions de travail imposées aux sans-papiers. Ils demandent le même traitement que les autres travailleurs en France.

En ce moment, un mouvement social commence pour demander le retrait du projet de loi. Des journées de grève sont prévues. Une base de salariés est décidée à lutter, notamment dans les transports : SNCF, RATP. Et aussi une partie de la jeunesse : dans les universités et les lycées, des assemblées générales se tiennent, des actions sont prévues. Il y aura de très grandes manifestations (probablement plusieurs centaines de milliers de personnes). Certainement, des occupations, des blocages, des assemblées.

Le mouvement social, c'est un moment où toutes les personnes en lutte peuvent se rencontrer, discuter et aussi un moment où les migrants peuvent faire entendre leur voix, leurs revendications. Sachant que parmi les personnes qui sont en grève et en lutte se retrouvent celles et ceux qui traditionnellement sont le plus favorables à l'égalité des droits entre migrants et non-migrants et à la liberté de circulation et d'installation pour toutes et tous, c'est-à-dire à des papiers pour tous (ou plus de papiers du tout).

Pour ne pas laisser l'État et les patrons diviser encore plus les personnes les plus précaires, il est important de lutter ensemble pour l'amélioration des conditions de tous les travailleurs.

.....
Banderole au campement de la place République, en décembre 2015.



Le 31 mars, après une grande manifestation contre la loi travail dans les rues de Paris, la place de la République a été investie par des milliers de personnes. La place est devenue un point de regroupement quotidien : tous les soirs depuis lors se tiennent une grande assemblée, diverses commissions et divers stands (tables de presse, nourriture à prix libre, infirmerie, concerts de musique...). Des centaines ou milliers de personnes (selon les soirs) se retrouvent pour discuter de la loi travail, de leurs conditions de vie et de travail, des luttes en cours, et de nombreux sujets (la politique, la finance, la guerre, les migrants, le féminisme, le racisme, l'écologie... par exemple).

La grande assemblée se tient à partir de 18h et la place est occupée jusqu'à minuit. Le samedi et le dimanche, il y a du monde sur la place toute la journée et des discussions à thème sont organisées.

Cet événement est ouvert à toutes et à tous. Tous les soirs, métro République (ligne 5, 8 et 9 du métro)



D'importantes manifestations se sont déroulées le 9 mars, le 31 mars, le 9 avril et le 28 avril partout en France.

.....
Assemblée du soir place de la République.



Résistance à l'expulsion du campement rue Pajol et manifestation de soutien,
29 juillet 2015

PERMANENCE JURIDIQUE SUR LE DROIT D'ASILE

(demandeurs d'asile, réfugiés)

Si vous voulez connaître vos droits et la procédure pour entamer une demande d'asile en France, vous pouvez venir à ces permanences.

**La permanence se tient 10, rue Affre,
Paris 18^e
(à côté du métro La Chapelle),
- le lundi et mercredi de 14 h à 16 h 30**



CE JOURNAL EST ÉCRIT PAR DES MIGRANTS ET DES PERSONNES SOLIDAIRES DE LEUR LUTTE.

IL EST DIFFUSÉ EN FRANÇAIS, ARABE, ANGLAIS ET PERSAN (FARSI)
DANS LES CENTRES D'HÉBERGEMENT, LORS DES MANIFS, SUR LES CAMPEMENTS, EN RÉGION PARISIENNE ET AILLEURS.

CONTACT

EMAIL : MERHABA@RISEUP.NET // FACEBOOK : **MER HABA**

[HTTP://MERHABA.NOBLOGS.ORG](http://MERHABA.NOBLOGS.ORG)